

RAPPORT D'ACTIVITÉ

3^E EXERCICE

DU 1^{ER} JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024 | SYNCHRONIE

Synchronie



MOT DU PRESIDENT FONDATEUR

L'année 2024 fut une année très chargée pour le fonds Synchronie. Comme vous le constaterez au travers de ce rapport, de nombreux projets portés par les hospitaliers ont vu le jour. De même, de nombreuses actions solidaires ont été renouvelées en lien avec le CHU d'Orléans.

Belle lecture à toutes et à tous !

Olivier BOYER



SOMMAIRE

- 🕒 Mot du président [page 1](#)
- 🕒 Préambule [page 3](#)
- 🕒 Fonctionnement [pages 4 à 7](#)
- 🕒 Projets financés en 2024 [pages 8 à 12](#)
- 🕒 Bénéficiaires de la redistribution des fonds [page 13](#)
- 🕒 Relations avec les tiers [pages 14 à 20](#)
- 🕒 Les mécènes du fonds [page 21](#)
- 🕒 Bilan budgétaire [pages 22 -23](#)
- 🕒 Perspectives 2025 [pages 24 à 25](#)
- 🕒 Annexes [page 26](#)

PREAMBULE



NOS PRIORITES

- Faciliter le financement de projets innovants
- Accélérer la mise en œuvre de projets
- Améliorer la visibilité du CHU et du GHT du Loiret en dehors de la sphère sanitaire
- Améliorer l'attractivité du CHU et du GHT du Loiret

À la suite de l'élan de solidarité qui s'est manifesté au travers de dons numéraires et en nature tout au long de la première vague COVID-19, le CHU d'Orléans a souhaité se doter, en fin d'année 2021, d'un fonds de dotation. Celui-ci a pour objectif de réunir, autour de sujets qui sont au cœur de nos actions quotidiennes, les mécènes du territoire régional qui veulent construire avec nous des projets pour les patients, pour les professionnels ou pour faire progresser la recherche en soins médicaux.

Le nom « Synchronie » a été proposé par une réanimatrice médicale du CHU. En mettant les initiales « CHR » au centre de son nom, Synchronie témoigne de la volonté de synchroniser les énergies du territoire au profit des patients et professionnels.

La création du fonds Synchronie a été publiée au journal officiel, le 1^{er} février 2022.

Synchronie a pour objet de :

- Promouvoir et développer la recherche & l'innovation ;
- Améliorer les conditions de prise en charge des patients et de leur entourage ;
- Contribuer au bien-être des professionnels de santé.

Le présent rapport d'activité décrit le troisième exercice du fonds qui s'est déroulé du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.



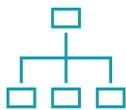
NOTRE PROFIL

- Structure de droit privé à but non lucratif
- Indépendance juridique et financière

**LA SOLIDARITE DU TERRITOIRE AU SERVICE DE PROJETS
INNOVANTS POUR LES PATIENTS ET LES PROFESSIONNELS DU
CHU.**

FONCTIONNEMENT

VIE DU FONDS



ORGANISATION

- Dotation initiale : 15 000 €
- Président fondateur
- Directrice en charge du mécénat
- Directrice adjointe en charge du mécénat



BUREAU

- Président
- Vice-président
- Trésorier
- Secrétaire

Monsieur Olivier BOYER est le président fondateur de Synchronie. Madame Pauline DI MASCIIO a été nommée directrice en charge du mécénat et Madame Emmanuelle ROCQ a été nommée directrice adjointe en charge du mécénat. Ensemble, ils œuvrent à la gestion et au développement du fonds de dotation.

Fonctionnement en routine :



Sélection et financement des projets :

Chaque année, quatre projets sont financés :

- 1 dans la thématique recherche et innovation
- 1 dans la thématique accueil et prise en charge des usagers
- 1 dans la thématique qualité de vie au travail des professionnels
- 1 dans une de ces trois thématiques et portant sur un établissement du GHT du Loiret

En complément, si un porteur de projet a un mécène bien identifié, son projet est sélectionné en complément des 4 projets susmentionnés.

COMITE OPERATIONNEL ET SCIENTIFIQUE

Le comité opérationnel et scientifique présélectionne les projets à financer.



COMITE OPERATIONNEL ET SCIENTIFIQUE

- 17 membres hospitaliers
- Rend des avis consultatifs

Composition :

- 6 représentants médicaux
- 6 cadres de santé ou supérieurs de santé
- 3 représentants du GHT du Loiret
- 2 représentants de la direction

La troisième campagne d'appel à projets s'est déroulée du 4 janvier au 29 février 2024, au cours de laquelle 28 projets ont été déposés par les professionnels du CHU d'Orléans.



Le 21 mars 2024, le comité opérationnel a présélectionné 8 projets selon des critères bien établis (voir critères de sélection en annexe 1) :

- « Chariot sensoriel » – Chirurgie pédiatrique
- « Médiation animale en orthophonie » – SMR gériatrie
- « Système Hollow Fiber » – Microbiologie
- « Acuité visuelle dynamique en rééducation vestibulaire » – ORL
- « Outils de communication alternative et améliorée » – CAMSP
- « Photobiomodulation » – Onco-radiothérapie
- « Aménagement d'une chambre PMR » – salle de naissance
- « Casques de réalité virtuelle » - Soins palliatifs, Réanimation chirurgicale et Hématologie



SEANCES

- 1 réunion
- 8 projets pré-sélectionnés

Le projet « Aire de jeux dans le grand hall d'accueil » a été automatiquement retenu car il sera financé entièrement par la fondation BPM Group.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration opère la sélection finale.

Composition :

Collège des membres de droit :

- Le directeur général du CHU d'Orléans
- Le président de la commission médicale d'établissement du CHU d'Orléans
- Le vice-président du directoire du CHU d'Orléans en charge de la recherche
- Le directeur des affaires médicales du CHU d'Orléans
- La coordinatrice générale des soins
- Un directeur de pôle du CHU d'Orléans

Collège des mécènes :

- M. Philippe GOBINET, PDG du groupe Partnaire
- Mme Nathalie RENAUDEAU, représentant le groupe LVMH Recherche
- M. Jordan SARRALIE, gérant de Lord Invest
- M. Marc BONASSIES, représentant la fondation de la Banque Populaire Val de France
- M. Thierry PRAZUCK, gérant de la SARL CMI MEDEXP
- Mme Virginie HABARNAU, représentant la fondation BPM

En 2024, suite à l'élection du nouveau président de la commission médicale du CHU d'Orléans, le Pr Régis HANKARD a rejoint le conseil d'administration. De même, Mme Geneviève ETRONNIER, directrice des achats et de la logistique a rejoint cette instance.

Collège des personnalités extérieures

- Mme Danièle DESCLERC-DULAC, représentante des usagers, Présidente France Assos Santé Centre-Val de Loire



CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Majorité de mécènes
- Voix délibératives



SEANCES

- 2 réunions
- 7 projets approuvés

En 2024, le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises, le 8 avril 2024, afin de délibérer sur les 8 projets présélectionnés par le comité opérationnel et scientifique. A l'issue de cette séance, les 7 projets suivants ont été retenus :

- « Chariot sensoriel » – Chirurgie pédiatrique
- « Médiation animale en orthophonie » – SMR gériatrie
- « Système Hollow Fiber » – Microbiologie
- « Acuité visuelle dynamique en rééducation vestibulaire » – ORL
- « Outils de communication alternative et améliorée » – CAMSP
- « Photobiomodulation » – Onco-radiothérapie
- « Casques de réalité virtuelle » - Soins palliatifs, Réanimation chirurgicale et Hématologie

Le 19 décembre 2024, le conseil d'administration s'est réuni pour désigner le cabinet JAVER, représenté par Monsieur Anil JAVER-KALA, commissaire aux comptes du fonds de dotation Synchronie. Sa mission portera sur l'exercice comptable 2024. Les administrateurs ont aussi validé le changement de dénomination du fonds comme suit : « fonds de dotation Synchronie », le remplacement des termes « CHR d'Orléans » par « CHU d'Orléans » et par voie de conséquence, la modification des statuts.

PROJETS FINANCES EN 2024



CYCLOERGOMETRE

- Don Partnaire : 5 000 €
- Don ACEF : 2 000 €

CYCLOERGOMETRE EN REANIMATION CHIRURGICALE

Cette année, Synchronie a financé un cycloergomètre (vélo pour jambes ou pour bras) en réanimation chirurgicale conjugué à un programme de réalité virtuelle sous forme de balade extérieure immersive par l'image et l'environnement sonore. Ce projet initialement retenu en 2023 a pu voir le jour cette année ! Merci à nos mécènes.



CASQUES DE REALITE VIRTUELLE



CASQUES DE REALITE VIRTUELLE

- Don Rotary : 2 897.60 €
- Don Ligue : 11 339.20 €
- Pot commun : 5 795.20 €



Grâce au soutien du Rotary Club, Synchronie a financé un casque de réalité virtuelle en UAPED. L'hypnose médicale induite par ce type de casque permet de réduire la douleur et l'anxiété des enfants.

Quatre casques ont, également, été financés en Oncologie, en Hématologie et en HDJ grâce au soutien de la Ligue contre le cancer.

Par ailleurs, Synchronie a financé 2 casques sur ses fonds propres dans les services des soins palliatifs et de réanimation chirurgicale. Au total, en 2024, 6 services ont été équipés de casques grâce à la générosité des mécènes et des donateurs. Merci à tous !

AIRE DE JEUX AU SEIN DES SERVICES PEDIATRIQUES



AIRE DE JEUX

- Don BPM : 4 801.32 €

Grâce au soutien de la fondation BPM, une aire de jeux devait être installée dans le grand hall du point vert du CHU. En raison d'une problématique sécuritaire, cette aire n'a pas été mise en place pour le moment. Les jeux ont été répartis dans les salles d'attentes des services d'hospitalisation pédiatrique.



PLAFOND VIRTUEL EN REANIMATION CHIRURGICALE



PLAFOND VIRTUEL

- Pot commun : 1 332 €



Synchronie a financé un plafond virtuel au sein de la salle d'attente de réanimation chirurgicale afin d'apporter de la lumière et de la chaleur à l'espace.



PHOTOBIMODULATION

- Pot commun : 12 168 €
- Ligue contre le cancer : 25 000 €

PHOTOBIMODULATION EN ONCORADIOTHERAPIE

Cette année, Synchronie a financé partiellement un appareil de photobiomodulation en partenariat avec la Ligue contre le cancer.



MEDIATION ANIMALE EN SOINS MEDICAUX ET READAPTATION (SMR)



MEDIATION ANIMALE

- ACEF : 2 037 €
- Lions club Pithiviers : 300 €
- Lions club Orléans : 2 000 €



Grâce à la générosité de ses mécènes, le Lions Club de Pithiviers, le Lions Club d'Orléans et l'ACEF Val-de-France, le fonds de dotation Synchronie a financé la formation de Vasco, chien de médiation. Ce golden retriever âgé de 8 mois a été spécialement formé pour favoriser la communication verbale et non verbale des personnes

âgées ainsi que leurs fonctions exécutives ou cognitivo-linguistiques. Vasco accompagne et travaille aux côtés de sa propriétaire, Louise PERRODIN, orthophoniste et l'accompagne 3 jours par semaine. Vasco participe avec sa propriétaire à des séances de rééducation orthophonique individuelle avec les patients du SMR et également à des ateliers de stimulation cognitive en groupe avec les patients de l'unité cognitivo comportementale et ou du SMR.



INAUGURATION DU CHARIOT SNOEZELEN EN CHIRURGIE PEDIATRIQUE

CHARIOT SNOEZELEN

- Fondation Partnaire : 4 200 €
- BADABOUM : 5 200 €

Le chariot snoezelelen cofinancé par notre mécène fondateur, le Groupe Partnaire, et les mécènes de l'association BADABOUM, CECILE OPTIQUE, SAREPS FRANCE SOCIETE D'AMENAGEMENT DE REPARATION DE PISCINES ET SOLS, et le Rotary Club Reflets de Loire, a été inauguré, le 17 décembre. C'est avec une joie immense que tous ont découvert ce chariot mobile qui permet de stimuler les cinq sens des enfants alités. La musique, les vibrations, les jeux de lumières, le parfum délicat des huiles essentielles, les textures variées permettent de créer une atmosphère apaisante propice au lâcher prise. Grâce à la générosité des mécènes, tous les petits patients du CHU Orléans pourront bénéficier d'une thérapie sensorielle en complément des soins.



INAUGURATION DE LA TERRASSE THERAPEUTIQUE DU SMR



TERRASSE THERAPEUTIQUE

- Pot commun : 5 915 €



Le 30 mai, a été inaugurée la terrasse thérapeutique dédiée à nos aînés, financée par Synchronie et mise en œuvre au printemps / été 2023 au CHU Orléans. L'hortithérapie est un bel outil thérapeutique qui permet d'allier le jardinage aux soins. Un tonnerre d'applaudissements pour l'ensemble des professionnels du SMR gériatrique ayant œuvré à ce projet et tout particulièrement Clarisse mallard, Sophie BALCON, aux patients jardiniers, au Campus La Mouillère Orléans Loire Valley pour leurs dons de plantes, ainsi qu'à nos mécènes qui ont rendu cet écrin de verdure possible.

CONGRES DE L'ASSOCIATION DES LACTARIUMS DE FRANCE



CONGRES ADLF

- Synchronie : 6 574.63 €
- ADLF : 3 576 €

Les 13 & 14 juin, le fonds Synchronie et le CHU Orléans ont co-organisé le congrès national de l'ADLF Association Des Lactariums de France.

Un événement inédit qui a rassemblé plus d'une centaine de professionnels de santé en présentiel et une cinquantaine de congressistes en visioconférence autour du don de lait maternel, des bénéfices de l'allaitement sur l'enfant prématuré, du CBD & l'allaitement et pleins d'autres thèmes.

Ce fut, aussi, l'occasion pour les congressistes de découvrir nos produits locaux ainsi que le charme de notre magnifique ville Orléans Métropole en visitant l'hôtel Grosloot, en explorant les bords de Loire et en se restaurant place de Loire.



de



BENEFICIAIRES DE LA REDISTRIBUTION DES FONDS



ORGANISME

- Collecteur
- Redistributeur



REDISTRIBUTION TOTALE

- 27 950 €

Conformément à son objet, le fonds Synchronie intervient tant en qualité de structure opérationnelle (organisme collecteur) qu'en qualité de structure relais (organisme redistributeur).

Le bénéficiaire final des dons et des actions du fonds Synchronie est le CHU d'Orléans.

En 2024, le CHU d'Orléans a été le seul bénéficiaire des redistributions du fonds Synchronie :

- Don de 10 000 € réalisé par Groupama Paris Val-de-Loire affecté au projet de recherche ROXANE du Docteur Georges DIMITROV
- Don de 2 500€ réalisé par BODYNOV affecté au projet OBESINOV
- Don de 9 500 € de la part de laboratoires pharmaceutiques affecté au congrès national des lactariums de France
- Don de 1 950 € de la part de laboratoires pharmaceutiques et d'associations affecté à la semaine de l'allaitement maternel
- Don de 4 000 € de la part de laboratoires pharmaceutiques affecté à l'après-midi de dépistage des maladies cardio-vasculaires

RELATIONS AVEC LES TIERS

LES ACTIONS SOLIDAIRES

LES PETITS MAGICIENS A L'HOPITAL



Le 4 juin, l'association Magie à l'hôpital est intervenue au CHU Orléans pour le plaisir des petits et des grands. Lisa, la magicienne est allée au chevet des enfants hospitalisés dans les services pédiatriques tandis que les autres bénévoles ont sculpté des ballons pour les offrir aux enfants et ont réalisé des tours de magie au profit des usagers et des hospitaliers. Les magiciens bénévoles sont aussi allés à la rencontre des enfants consultant aux urgences pédiatriques. Merci à l'ensemble des bénévoles d'avoir offert cette parenthèse magique à nos petits patients qui deviendront sans aucun doute de grands magiciens.

MINI CONCERT DANS LES SERVICES PEDIATRIQUES

Le 19 décembre 2024, l'artiste La Petite Culotte a offert une parenthèse musicale aux enfants hospitalisés en pédiatrique et Chirurgie Pédiatrique. Merci infiniment au groupe radio 1981 d'avoir organisé sa venue !



SEPTEMBRE EN OR



COURSES SOLIDAIRES

- 834 hospitaliers engagés



Le 1er septembre, le fonds Synchronie s'est illustré aux côtés du CHU en participant à la deuxième édition des Héros en Or. 263 hospitaliers ont troqué leurs crocs pour des baskets et ont pris le départ des courses & marches solidaires en faveur de la lutte contre les cancers pédiatriques. Les fonds récoltés ont été reversés à la Ligue contre le cancer du Loiret en vue d'aménager un espace d'accueil pour les parents ainsi qu'un espace jeux pour les petits patients de notre HDJ pédiatrique.

OCTOBRE ROSE & FOULEES ROSES

Dans le cadre d'Octobre Rose, Synchronie a participé à l'évènement « Dépister, traiter et après » organisé le 5 octobre par le CHU Orléans ainsi qu'aux foulées roses organisées par la ville d'Olivet. 571 hospitaliers s'étaient donné rendez-vous pour porter haut les couleurs du CHU.



NOEL SOLIDAIRE

- Valeur : 850 €

NOEL SOLIDAIRE DANS LES SERVICES PEDIATRIQUES



Le 25 décembre, Guillaume LAQUAIS, président de l'ACEF Val-de-France, mécène fidèle de Synchronie, et sapeur-pompier ainsi que ses collègues ont distribué de nombreux cadeaux aux patients hospitalisés dans les services pédiatriques du CHU d'Orléans. Un grand merci aux sapeurs-pompiers toujours fidèles au rendez-vous !

L'ARBRE DE NOEL DU CHU



ARBRE DE NOEL

- 1200 sachets de chocolats

Le 26 novembre, Synchronie a participé avec l'équipe de la direction des ressources humaines du CHU d'Orléans à l'accueil chocolaté de 1200 enfants et leurs parents venus assister à deux spectacles féeriques de l'école du cirque GRUSS.



Les chocolats surnuméraires ont été remis à l'UAPED afin de reconforter les enfants victimes de violence. Malheureusement pour des raisons vétérinaires, Orko, le chien d'assistance judiciaire de l'UAPED, ne pouvait pas en dévorer ! C'est donc naturellement qu'il a tenu à poser sur la photo.

REMISE DE CHEQUE DE LA MGEN

Une nouvelle remise de chèque d'un montant de 2660 € a été réalisée par la MGEN au profit de Synchronie.

Ces fonds permettront de créer des fiches informatives illustrées à visée éducative pour faciliter le quotidien des patients porteurs de stomie. Une stomie étant un abouchement de l'intestin à la peau recouvert d'une poche permettant de recueillir les urines ou les selles. Merci infiniment à la MGEN pour sa confiance et son soutien sans faille depuis nos débuts !



ATELIERS DE BEAUTHERAPIE AU SEIN DU CHU



ATELIER BEAUTHERAPIE

- 5 patientes



Le 25 juin, a été inauguré le premier atelier de soins onco-esthétiques au profit des patientes atteintes d'un cancer du sein et prises en charge au sein du service d'onco-radiothérapie, en partenariat avec l'association BELLE ET BIEN et LVMH Recherche / parfums Christian DIOR. Cet atelier inaugural fut riche en émotions tant pour nos 5 premières patientes que pour nos partenaires et professionnels.

ATELIERS DE BEAUTHERAPIE CHEZ LVMH RECHERCHE / PARFUMS CHRISTIAN DIOR



ATELIER BEAUTHERAPIE

- 11 patientes

Après plusieurs ateliers réalisés au sein du CHU Orléans, ce fut au tour de notre partenaire LVMH RECHERCHE d'accueillir en ses murs un atelier de beauthérapie en présence de l'association Belle & Bien. Le 31 octobre, 11 patientes du CHU d'Orléans ont eu le privilège de recevoir des soins onco-esthétiques dans un cocon spécialement aménagé pour elles. Après une matinée dédiée aux soins, nos 11 patientes ont profité d'un

déjeuner quasi étoilé, avant de participer à un atelier cosmétique qui leur a permis de découvrir les aspects de la formulation d'un rouge à lèvres et d'une crème. Merci infiniment à LVMH recherche pour son accompagnement sans faille et la disponibilité de ses équipes. Nos patientes ont pu, grâce à vous, bénéficier d'une parenthèse enchantée dans un lieu qui fait rêver. Un immense merci à l'association Belle & Bien, qui accompagne les femmes qui affrontent un cancer en leur offrant des soins onco-esthétiques sous forme d'ateliers pédagogiques pour apprendre les techniques d'auto-soin et d'auto-maquillage.



ATELIERS DE BEAUTHERAPIE SUR LE PARQUET DE L'OLB



ATELIER BEAUTHERAPIE

- 7 patientes



C'est dans un cadre inattendu qu'un atelier Belle & Bien a été réalisé le samedi 30 novembre dans l'enceinte de l'Arena à Comet sur l'invitation de l'Orléans Loiret Basket. Durant 2h, 7 patientes du CHU Orléans ont profité de soins onco-esthétiques dans une loge spécialement aménagée pour elles. Après avoir profité des conseils en beauthérapie prodigués par Lila BOUSSA, du service

d'onco- radiothérapie et de 3 bénévoles de LVMH RECHERCHE, de la venue d'Olby, nos 7 patientes et leurs accompagnants ont pu assister à la victoire de l'OLB dans une arena survoltée ! Au cours de la soirée et sur le parquet, le docteur Elise Champeaux-Orange a pu sensibiliser les 7500 spectateurs au dépistage précoce des cancers masculins et féminins.

Nous profitons de ce rapport pour rendre hommage à Valérie LACHAUX, présidente fondatrice de l'association Belle et Bien qui s'est éteinte à la mi-novembre après un très long combat contre le cancer. C'est grâce à elle que Synchronie a pu mettre en place des ateliers d'onco-esthétiques au sein du CHU. Gratitude infinie !

LES PARTENAIRES DU FONDS

LA MAIRIE D'ORLEANS



La Mairie d'Orléans est un partenaire majeur de Synchronie et met régulièrement à disposition de la décoration florale pour animer Les événements et ce, à titre gracieux. Un grand merci à Serge GROUARD, Maire de la ville d'Orléans et président du conseil de surveillance du CHU d'Orléans, de nous accompagner et de nous soutenir en toutes circonstances.

LES 40 COMMERÇANTS COLLECTEURS



PARTENAIRES

- Mairie d'Orléans



COLLECTES

- Via fonds.synchronie.fr
- Chez 40 commerçants
- 814.64 € collectés
- Arrêt des collectes le 14 septembre 2024

Collecteur	Type de Commerce
DLP	SALON DE COIFFURE
JLDP	SALON DE COIFFURE
SARL HAIR LOUIS ROGUET	SALON DE COIFFURE
MEDITERRANEO	ALIMENTATION GENERALE
CRYO CITY	INSTITUT ESTHETIQUE
CREATOR	BIJOUX ET MONTRE
CREATOR INFLUENCES	BIJOUX ET MONTRE
LES SECRETS DE MADEMOISELLE	COMMERCE ARTICLE MEDICAUX
BOUCHARD ART CONCEPT	ACTIVITE DE VENTE DE BIJOUX
SARL DNB	OPTICIEN
AR'C BEAUTY	SANTE INSTITUT
SARL CARROSSERIE MOSNIER	CARROSSERIE AUTOMOBILE
IZAR ONA	Vente à distance sur catalogue général
SAS AUTO MILLOT	GARAGE
GASPAR BRUNO	VETERINAIRE
BELABRE	RESTAURANT
BRASSERIE MONDESIR - SARL FFPF	RESTAURANT
SARL AQUABLUE	PISCINISTE
GARAGE DE BEL AIR	GARAGE
Sarl D.G Optique	OPTICIEN
BOYEAU Rebecca	ARTISANS DE L'HABILLEMENT
DLCM	MAGASIN DE VETEMENTS
SARL SECONDE NATURE	FLEURISTE
SAS CARROSSERIE CLAISE	CARROSSERIE AUTOMOBILE
EIGHT CHOLET	SALON DE COIFFURE
SARL Outils Services	METALLURGIE
SARL MONTARAN CARROSSERIE	CARROSSERIE AUTOMOBILE
Maison Brieuç	Biscuiterie Caramèlerie Confiturerie
CAMPING LES PEUPLIERS	CAMPING
PLANET'HAIR	SALON DE COIFFURE
SARL MATHO	COMMERCE DE DETAIL
CLINIQUES VETERINAIRES DES 1000 PATTES	VETERINAIRE
PHARMACIE DE LA CROISETTE	PHARMACIE
PHARMACIE DE LOUBIERE	PHARMACIE
PIZZ'A GOGO	RESTAURANT
SNC DEF TEAM	BAR TABAC
R & B MULTISHOP	EPICERIE
SO CLEM PRINT	PRE-PRESSE
CSP	SALON DE COIFFURE

Pour des raisons budgétaires, le partenariat avec la société HEOH, chargée de réaliser la collecte chez les commerçants et sur notre site internet, a été résilié le 13 septembre 2024. Depuis, la collecte de fonds a, désormais, lieu via la plateforme HelloAsso.

◊ LES 10 ANS DE LA FONDATION BANQUE POPULAIRE



Le 5 décembre, le CHU Orléans et Synchronie ont eu l'honneur d'être conviés aux 10 ans de la Fondation d'Entreprise Banque Populaire Val de France. Ce fut l'occasion de faire de belles rencontres !



LES MECENES DU FONDS

Le fonds Synchronie remercie l'ensemble de ses mécènes pour leur générosité. (La valorisation des dons est jointe en annexe 2)

LE MECENE FONDATEUR

- Fondation d'entreprise Partnaire

LES MECENES OR

- Banque Populaire Val-de-France / ACEF / CASDEN
- Fondation Banque Populaire
- Fondation Groupama
- Groupama Paris Val-de-Loire

LES MECENES VERMEILLE

- Lord Invest
- Parfums Christian DIOR / LVMH Recherche
- Groupe Pasteur Mutualité
- La Médicale
- La ligue contre le cancer

LES MECENES ARGENT

- MGEN
- Exahlessence
- Sabine be
- Fondation BPM
- Filtratech

LES MECENES BRONZE

- AXEREAAL
- King size literie
- Grafity
- Supertopic
- Lions club Orléans & Pithiviers

TOUS DONATEURS

- Les donateurs anonymes (arrondi chez les commerçants)
- Les donateurs en ligne



MILLE MERCIS

- Aux grands mécènes
- Aux donateurs
- Aux partenaires
- Aux 40 commerçants collecteurs
- Au CHU d'Orléans
Aux hospitaliers porteurs de projets

BILAN BUDGETAIRE

Au cours de cet exercice, le fonds Synchronie a fait appel à la générosité du public au travers de divers moyens.



DONS EN COMPETENCE

- Mise à disposition de décoration florale de la part de la Mairie d'Orléans (valeur 600 €)

Recettes :

S'agissant des recettes, **63 984.13 €** ont été collectés dont :

- 1 204.02 € de dons en ligne via le site internet de Synchronie
- 1035.30 € de dons « arrondis » chez les commerçants

Sur ces 63 984.13 €,

- 10 000 € ont été redistribués a
- u projet de Recherche du Dr DIMITROV
- 6 000 € ont été fléchés pour la thématique « Bien-être des professionnels »
- 43 221.88 € ont été fléchés pour des projets précis (congrès ADLF, obésité, casques de réalité virtuelle, fiches éducatives, chariot snoezolen, SMAM, aire de jeux...)
- 2 522.93 € en faveur du pot commun

Une promesse de dons réalisée en fin d'année 2024 se concrétisera en 2025 pour une valeur totale de **10 500 €**, dédiée au pôle Personnes Agées (don d'un babyfoot).



DON EN NATURE

- Jouets et jeux offerts dans les services pédiatriques (valeur 1 250 €)

Aucun frais de fonctionnement, ni de frais de gestion n'ont été facturés en 2022 et 2023. En 2024, le fonds s'est attaché à en facturer à hauteur de 5 % de la somme reçue.

Dépenses :

Concernant les dépenses, **81 950.36 €** ont été déboursés selon la répartition suivante :

- 74 738,10 € pour la mise en place de projets hospitaliers :
 - o 5 868 € en faveur du cycloergomètre
 - o 4572.68 € en faveur d'une aire de jeux
 - o 2 897.60 € en faveur d'un casque de réalité virtuelle pour l'UAPED
 - o 5 544 € en faveur de casques de réalité virtuelle pour l'oncologie
 - o 5 795.20 € en faveur de casques de réalité virtuelle pour l'hématologie et l'HDJ
 - o 5 795.20 € en faveur de casques de réalité virtuelle pour les soins palliatifs et la réanimation chirurgicale
 - o 6 574.63 € en faveur du congrès ADLF
 - o 2 500 € en faveur du projet OBESINOV
 - o 12 128 € en faveur de l'appareil à photobiomodulation
 - o 1 792 € en faveur de la médiation animale
 - o 627.55 € en faveur de la SMAM

- 783 € en faveur de la journée de sensibilisation aux maladies cardio-vasculaires
- 4 200 € en faveur du chariot multisensoriel
- 798 € en faveur des fiches illustrées
- 15 533.45 € pour la mise en place de projets de Recherche :
 - 15 533.45 € en faveur du projet ROXANNE porté par le Dr DIMITROV
- 860.42 € pour la recherche de fonds
- 6 351.84 € pour les frais de fonctionnement

En 2025, un budget communication sera prévu pour promouvoir Synchronie, au travers d'une campagne de communication dans l'agglomération (sac à baguette ou sacs à pharmacie).

De même, une enveloppe forfaitaire annuelle de 2 000 € sera prévue en faveur du CHU d'Orléans pour couvrir les dépenses de mise à disposition de personnel (la directrice en charge du mécénat et la directrice adjointe en charge du mécénat) et les frais annexes (stagiaire, support technique...).

Comme indiqué en page 19 du présent rapport, le partenariat avec la société HEOH chargée de réaliser notre collecte en ligne et chez les commerçants a été résilié le 13 septembre 2024. Par conséquent, le site internet de Synchronie a été supprimé et rattaché directement au site internet du CHU d'Orléans. Depuis, la collecte de fonds en ligne a lieu sur la plateforme HelloAsso.

PERSPECTIVES 2025

PRIORITES 2025



PRIORITES 2025

- Financement du centre d'accueil des victimes
- Poursuite du financement des projets retenus en 2024

En 2025, le fonds Synchronie ne lancera pas d'appel à projets afin de se consacrer exclusivement à la collecte de fonds dédiés à la création du centre d'accueil des victimes, qui réunira dans un lieu unique les 3 unités chargées de prendre en charge les victimes de violence.

Par ailleurs, les projets retenus en 2024 qui n'ont pas encore été financés le seront en 2025. Des financements seront recherchés en ce sens, de sorte à ce que tous les projets portés par le fonds Synchronie voient le jour.

DEVELOPPEMENT DU PORTEFEUILLE DE DONATEURS

Le fonds Synchronie réalisera de nouveaux argumentaires en faveur du développement du CHU d'Orléans et multipliera les rencontres sur le terrain pour convaincre et sceller les promesses de don.

Mécénat en nature : un démarchage auprès des imprimeurs de l'agglomération sera réalisé en vue d'obtenir des dépliants et des plaquettes de communication gratuitement.

Mécénat en compétences : un démarchage auprès de sociétés informatiques sera réalisé afin d'obtenir la mise à disposition à titre gracieux d'un logiciel de gestion des dons.

Il s'assurera, également, de sélectionner des intermédiaires qui pourront agir en tant que véritables porte-paroles du fonds (professionnels du CHU, CCI, partenaire bancaire...) et faire le lien avec nos prospects.



A RENFORCER
Liens avec le cercle des mécènes

RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LE CERCLE DES MECENES

Le fonds Synchronie s'attachera à entretenir ses liens étroits avec ses mécènes et à les tenir informés plus régulièrement et de ses actions. Il prendra, également, en compte, leurs idées et conseils quant au développement du fonds et l'organisation d'évènements.

ANNEXES

Annexe 1 : critères de sélection des projets

Critère A				Critère B				Critère C			Note finale	Classement final
Qualité du projet				Mise en œuvre du projet				Coût du projet				
Cohérence du projet avec les 3 priorités de Synchronie (Recherche et innovation, accueil et prise en charge des usagers et bien être au travail)	Description claire et précise du projet	Public cible (usagers, professionnels de santé ou les deux)	Pérennité du projet	Mobilisation des moyens humains (création de postes ?)	Mobilisation de moyens techniques (Recours aux services techniques pour des travaux ?)	Modification structurelle majeure du CHR	Existence d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs clairs et précis	Enveloppe budgétaire claire et précise	Pertinence du projet au regard de son utilisation par rapport à l'investissement financier réalisé	Existence d'un cofinancier		
0 : aucune priorité	0 : projet pas clair	0 : pas de public cible	0 : court terme (one shot)	0 : création de postes	0 : travaux majeurs à réaliser	0 : modification structurelle majeure à réaliser	0 : pas d'indicateurs	0 : pas de budget identifié	0 : coût nettement supérieur à l'usage attendu	0 : pas de cofinancier		
5 : conforme à une priorité	5 : manque d'informations majeures	5 : 1 seul public cible : professionnels ou usagers	5 : moyen terme	5 : aménagement temps de travail nécessaire	5 : travaux mineurs à réaliser	5 : modification structurelle mineure à réaliser	5 : indicateurs qualitatifs ou quantitatifs	5 : budget identifié mais sans devis	5 : coût important et usage modéré	5 : existence d'un cofinancier pour moins de la moitié du projet		
10 : conforme à deux priorités	10 : projet parfaitement clair et précis	10 : 2 publics cibles professionnels et usagers	10 : long terme	10 : pas de création de postes	10 : pas de travaux à réaliser	10 : pas de modification structurelle du chr	10 : indicateurs qualitatifs et indicatifs	10 : budget précis et devis fournis	10 : coût en adéquation avec l'usage attendu	10 : existence d'un cofinancier pour la moitié du projet		

Annexe 2 : valorisation des dons

		BRONZE	ARGENT	VERMEIL	OR	PLATINE	DIAMANT
		≥ 3000 €	≥ 5000 €	≥ 10 000 €	≥ 30 000 €	≥ 50 000 €	≥ 100 000 €
1	Valorisation du don et remerciements	Réseaux sociaux					
2		Site Internet Synchronie					
3		Mensuelle					
4		Intranet					
5		Rapport annuel					
5	Invitation à la soirée annuelle						
6	Organisation d'un événement de remise de dons						
7	Inscription du logo sur le kakemono des donateurs lors de nos événements internes						
	Visibilité sur le site Internet Synchronie (témoignage et lien direct sur le site du donateur)						
9	Mise à disposition de salles de réunion ou l'amphithéâtre pour vos événements d'entreprise						
8	Visibilité sur le mur des donateurs						
10	Invitation à nos événements institutionnels	Événements grands publics (Prostate Day)					
		Événements privés (JMO)					
11	Projet sur mesure (visite des backstage...)						



Synchronie

LE FONDS DE DOTATION
DU CHU D'ORLÉANS



Pour nous soutenir :
Synchronie, fonds de dotation
du CHU d'Orléans

14 avenue de l'hôpital
CS 86709 - 45067 Orléans cedex 2
02 38 74 47 38
fonds.synchronie@chu-orleans.fr